

ID VERRE

INFOS

N°56

Juin 2015

Cerfav
Centre européen de recherches
et de formation aux arts verriers

FORMATION

RESSOURCES
& INNOVATION

CULTURE



NUMÉRO SPÉCIAL APPRENTISSAGE

SOMMAIRE

Édito

L'Apprentissage

Interview

Gwendoline Guillou - Vitrailliste
Meilleure ouvrière de France

Arnaud Folliot
Ancien apprenti

Agenda

Expositions
Nouvelles formations

ÉDITO

Par Denis Garcia directeur du Cerfav

Depuis bientôt 25 ans, le Cerfav forme les jeunes apprentis verriers de la France entière.

Depuis les débuts, la qualité des formations n'a cessé de s'améliorer et permet des réussites aux examens de plus de 90 % et même, cette année, de 100 %, ainsi que des taux d'insertion professionnels remarquables.

Ne gâchons pas non plus notre plaisir : plusieurs Meilleurs Apprentis de France viennent d'être consacrés au niveau national et au niveau régional (à lire dans ces pages) et ceci grâce à l'implication conjointe des maîtres d'apprentissage et du Cerfav au service des jeunes talents et professionnels de demain.

Le Cerfav | Vannes-le-Châtel est le centre de formation de référence dans le domaine des arts du verre, que ce soit dans le soufflage à la canne (art du verre et du cristal), la décoration ou le vitrail. Il collabore ainsi avec les artisans et PME de la France entière et bien entendu avec les manufactures du verre et du cristal. Pour ces grandes marques du luxe installées dans sa région d'implantation ou à proximité (Baccarat, Lalique, Saint Louis, La Rochère, Royale de Champagne) il est le centre de formation privilégié pour l'apprentissage et la formation continue.

Vannes-le-Châtel est un village verrier depuis plus de 250 ans où est installée la manufacture Daum.

LES FILIÈRES CAP

Le Cerfav prépare à trois diplômes par alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) :

- le CAP arts du verre et du cristal (soufflage à la canne),
- le CAP arts du verre option vitrail,
- le CAP arts du verre option décoration sur verre.

Le Cerfav met un soin particulier à appliquer les référentiels de formation correspondant à ces diplômes tout en privilégiant une pédagogie très individualisée selon les besoins de l'apprenti, le contexte de l'atelier et les contraintes de l'entreprise. Le Cerfav est sur ces aspects en lien étroit avec les fédérations de verriers.

Il a notamment fortement contribué à la rénovation des référentiels de diplômes afin qu'ils cadrent davantage avec les évolutions des métiers pratiqués, indépendamment du secteur d'activité, de la taille de l'entreprise (artisan, PME, grande manufacture).

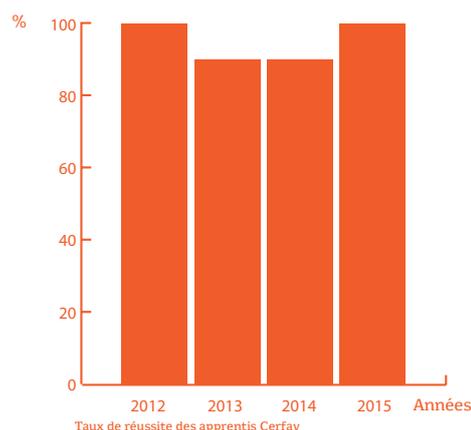
Selon le profil de l'apprenti et son cursus antérieur et grâce à une organisation très souple, le Cerfav est en mesure d'adapter l'enseignement proposé. Chaque année il gère jusqu'à 12 sous groupes d'apprentis permettant un suivi et une progression des plus fines. La diversité des situations pédagogiques proposées, nous a permis

Ceci est rendu possible grâce au partenariat et à la communication voulue avec les professionnels que vous êtes, grâce à notre acharnement à maintenir des équipements performants et correspondant aux réalités des entreprises, grâce à une équipe qualifiée et polyvalente, grâce à des ressources pédagogiques très enviées (un centre de documentation de plus de 6000 ouvrages, le Glass Fablab etc.), grâce à notre considération large du matériau, de l'innovation, de la recherche, de la diffusion d'informations (Pôle info, Idverre infos) et de divers services gratuits tels que les petites annonces, le relais de vos actualités, le service-conseil gratuit (chimie du verre, fours, sécurité au travail etc.) conçus au service des professionnels et qui font de notre centre une école tout à fait hors norme.

Ce numéro d'Idverre infos rappelle les bonnes pratiques que permet l'apprentissage et tout l'intérêt que, professionnels, vous pouvez en tirer.

Denis Garcia
Directeur

de conduire cette année 100 % des apprentis à l'obtention du CAP, et ce bon résultat n'est pas un fait exceptionnel.



ORIGINE DES APPRENTIS

Centre Formation par Apprentissage à recrutement national (CFA), il accueille les apprentis de toutes régions pour des entreprises et ateliers dispersés sur la France entière.

Les apprentis de 13 régions étaient accueillis. Les conditions d'organisation des enseignements, des transports, de l'hébergement sur place permettent sans problème depuis 25 ans cette large ouverture. Les apprentis développent alors au Cerfav leur premier réseau professionnel et échangent avec des apprentis verriers venus d'horizons différents et de contextes professionnels contrastés.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Le Cerfav est à 40 km de la gare TGV de Nancy, à 18 km de la gare de Toul et organise des navettes de transport de la gare jusqu'au centre de formation. À Vannes-le-Châtel, les apprentis trouvent une structure d'hébergement récemment rénovée répondant aux normes de sécurité pour l'accueil de groupes, une équipe d'ani-

Le Cerfav prend en charge les frais de déplacement ainsi qu'une partie des frais d'hébergement sur place.



L'atelier vitrail du Cerfav entièrement rénové aux normes de sécurité

mation, un gardien de nuit, offrant les meilleures garanties pour débiter une journée de formation de qualité. Le centre d'hébergement et de restauration tout comme la structure de formation est bien sûr aménagée pour recevoir des apprentis handicapés.

ARRIVÉS ET DÉPARTS FACILITÉS

Les regroupements commencent à chaque fois le lundi après-midi, et se terminent le vendredi à midi, pour faciliter les conditions de voyage des apprentis les plus éloignés. En début de regroupement, une navette va chercher les apprentis qui le souhaitent en gare de Toul et les y dépose en fin de regroupement.

UNE RELATION DE PROXIMITÉ

Elle est entretenue avec les ateliers répartis sur toute la France, avec les apprentis et l'équipe pédagogique. Au moins une fois par an — et autant que de besoin — nos formateurs et guides techniques rencontrent l'ensemble des maîtres d'apprentissage en se rendant dans leurs ateliers.

C'est l'occasion d'une concertation directe avec le maître d'apprentissage ou son représentant afin de discuter des points de vue techniques, pédagogiques, mais également relationnels et humains entre le maître d'apprentissage et son apprenti. Souvent ce temps est l'occasion d'améliorer des enseignements, de garantir le suivi pédagogique, d'échanger pour parfaire les points de vue entre chaque partie : atelier, apprenti, centre de formation et parfois famille pour les apprentis mineurs.

La formation par apprentissage se joue à 3 partenaires : le tuteur en entreprise, l'équipe pédagogique et bien sûr l'apprenti (dans certains cas sa famille) qui doit être rendu acteur de sa formation. Attentif à cela, le Cerfav a développé, en plus de visites en ateliers, des outils de communication adaptés tels que :

→ À la fin de chaque regroupement d'apprentis au Cerfav, une fiche de liaison est adressée au maître d'apprentissage. Cette fiche relève les commentaires des formateurs, notes obtenues,

absences éventuelles. Le maître d'apprentissage peut également accéder à « L'espace Élève » par internet et peut consulter ces informations et échanger avec les formateurs.

→ Sur cet « Espace Élève », au moyen d'un code d'accès fourni en début de formation, l'apprenti dispose de toutes les informations utiles : navettes, cours programmés, visites d'entreprises, formalités administratives, suivi de ses notes et commentaires des formateurs. L'apprenti peut aussi communiquer avec les formateurs.

→ À la fin de chaque trimestre, un conseil de suivi d'apprentissage se réunit avec l'ensemble des formateurs, c'est l'occasion d'un aperçu complet de la progression de chaque apprenti. Un compte-rendu est envoyé aux maîtres d'apprentissage et aux apprentis.

PRÉSENCE ET REGROUPEMENT

Pendant deux ans, en alternance entre le CFA et l'atelier, les apprentis se préparent. L'apprenti est au centre 11 semaines par année, réparties sur 5 regroupements programmés pour limiter les perturbations de l'organisation du travail dans les ateliers.

UNE RICHESSE PÉDAGOGIQUE MODÈLE

En 2014-2015, les apprentis ont visité :

- les manufactures Daum, Baccarat et Saint-Louis,
- les collections Arts Nouveaux, Arts Déco des musées nancéiens,
- les ateliers à proximité révélant des situations professionnelles et des entreprises différentes.

Les apprentis dispensés bénéficient également de cours SST (Sauveteur Secouriste du Travail) permettant de valider le premier diplôme de secouriste du travail. Souvent d'ailleurs, ce diplôme validé par l'apprenti est l'occasion pour son entreprise de répondre aux règles du droit du travail.

L'ACCÈS AUX TECHNIQUES DE FABRICATION NUMÉRIQUE

Un Glass Fablab (laboratoire collaboratif de conception et de fabrication numérique) est venu compléter en 2013 les équipements du Cerfav et depuis la rentrée 2014, les apprentis dispensés sont formés, encouragés et accompagnés à l'utilisation des logiciels et des machines disponibles (découpe laser, scanner, imprimantes 3D ou fraiseuse) pour concevoir et réaliser leurs projets personnels et entrevoir de nouveaux procédés. Les apprentis peuvent donc accéder au Glass Fablab et à l'atelier informatique y compris en dehors des cours pour compléter leur formation sur des procédés novateurs à la croisée des techniques verrières traditionnelles. En enrichissant ses pratiques, l'apprenti peut revenir en atelier avec de nouvelles possibilités de travail. Récemment nous avons vu par exemple comment réaliser simplement un moule de soufflage ou de coulage à chaud, ou com-

DES COURS EN LIGNE

Dans le but de faciliter l'apprentissage et le suivi des cours, à partir de septembre, les apprentis auront accès sur leur 'Espace Élève', aux cours d'histoire de l'art et aux cours de technologie générale rédigés pour eux par leurs professeurs.

ment découper les calibres d'un vitrail complexe avec précision et rapidité grâce à la découpe laser. L'apprenti est un relais entre le Cerfav et chaque atelier en France.

DES COURS DIFFÉRENCIÉS, UNE PÉDAGOGIE SUR MESURE

Détenteur d'un diplôme (verrier ou non), l'apprenti est dispensé des cours d'enseignements généraux. Dans ce cas, il bénéficie à la place de modules de formation complémentaires et adaptés, d'un suivi personnalisé qui les conduisent à découvrir et pratiquer des techniques complémentaires à leur option CAP.

Ces cours sont aussi l'occasion pour eux de travailler sur des projets personnels, autre manière d'accéder à des techniques, et d'être sensibilisés à la dimension artistique propre aux métiers du verre. (bien que très techniques, les CAP verriers appartiennent aux métiers d'art). Loin d'être une activité ludique, ces cours pour apprentis dispensés d'enseignement général font l'objet d'un suivi et d'évaluations bisannuelles de la plus grande rigueur. Les productions des apprentis sont ensuite valorisées et exposées dans l'enceinte du Cerfav et selon les opportunités, certains travaux peuvent être publiquement exposés. Les apprentis sont également encouragés à se présenter à des concours type MAF (l'un des Meilleurs Apprentis de France) ou à travers des échanges entre écoles européennes.

Le fort intérêt d'un apprenti au Cerfav est de pouvoir, si son niveau le permet, poursuivre sa formation pour préparer le diplôme de Compagnon verrier européen. Ces dernières années, plusieurs apprentis ont eu cette opportunité et sont devenus à présent des professionnels de référence.

LA MAÎTRISE DU GESTE, L'EXCELLENCE DU SAVOIR-FAIRE

Depuis l'ouverture du Concours du Meilleur Apprenti de France aux métiers du verre en 2009, chaque année des apprentis en formation au Cerfav sont primés au niveau national ou régional (voir tableau ci-dessous). Ces excellents résultats montrent à la fois la passion et l'investissement des candidats, et aussi l'appui, les encouragements et l'aide logistique des maîtres d'apprentissage, en coordination avec le centre de formation. C'est toute l'implication conjointe des deux partenaires pour la transmission et l'apprentissage des gestes et savoirs, sans oublier le respect des personnes, le respect des matériels, la recherche de la qualité et l'application des règles d'hygiène et de sécurité, qui est chaque année valorisée.

	OPTION VITRAIL	OPTION VERRE ET CRISTAL
2014	OR NATIONAL	OR NATIONAL
2013	ARGENT RÉGIONAL	
2012		OR NATIONAL
2011	OR NATIONAL	
2010	OR NATIONAL	OR NATIONAL
2009	CONCOURS NON OUVERT	OR NATIONAL

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les intervenants qui assurent les cours en centre sont des formateurs agréés, des artistes, des artisans ou des techniciens, invités à partager leurs savoirs et expériences, en complément des guidants techniques du Cerfav responsables des ateliers (soufflage, parachèvement, vitrail et décoration).

LA SÉCURITÉ DANS LES ATELIERS

Au sein des ateliers nous mettons en œuvre les 9 principes de prévention. Par exemple, remplacement des fibres céramiques réfractaires par des fibres faiblement bio-persistantes, captage à la source des fumées de plomb, remplacement de la turbine par des ventilateurs indépendants autonomes pour diminuer le bruit, caractérisation et sécurisation des machines dangereuses dans l'atelier de parachèvement.

Le Cerfav possède au sein de son équipe un salarié (M.Philippe Laurent) diplômé en Santé et sécurité au travail. À ce titre, il anime toute la démarche sécurité, forme les apprentis aux risques professionnels, au secourisme, veille au bon état des équipements et assure la veille réglementaire.

M.Philippe Laurent peut agir également au sein des ateliers puisqu'il est intervenant en prévention des risques professionnels enregistré auprès de la DIRRECTE Lorraine, membre du réseau IPRP Grand-Est.

Il peut être votre référent compétent pour s'occuper des questions de santé et sécurité au travail (Directive 89/391/CEE) ou réaliser des prestations ponctuelles (réglementation sur la pénibilité par exemple).



Le Cerfav est l'atelier technique national de référence le plus complet pour les techniques d'apprentissage du verre.

L'ACCÈS À UN CENTRE DE RESSOURCES SPÉCIALISÉ VERRE

En plus de sa plateforme technique complète, le Cerfav est doté d'un centre de ressources unique en France. Fort de plus de 6000 références, il couvre tout le secteur verrier : histoire du verre, monographies d'artistes, catalogues d'exposition, techniques verre, et s'est enrichi en 2010 du fonds de l'Institut du Verre plus spéciali-

sé sciences et technologies du verre. Depuis plusieurs années, nous nous attachons également à proposer des catalogues d'exposition et monographies d'artistes contemporains (dessin, sculpture, peinture, installation). Une ouverture vers les autres métiers d'art est également amorcée (textile, céramique, bois, métal, etc). D'autre part, le Cerfav est abonné à une quinzaine de revues artistiques et techniques. Les apprentis pendant leurs regroupements ont donc accès à ces documents (papier et numérique) et peuvent en emprunter d'un regroupement à un autre et ainsi en faire profiter leurs maîtres d'apprentissage.

L'EXPÉRIENCE DES FORMATEURS : L'EXEMPLE DE M.ALI DELI

M. Ali Deli, formateur et responsable de l'atelier parachèvement depuis 1996.

« Après 10 ans passés à la cristallerie Daum en tant qu'ouvrier de finition, j'ai eu le désir d'évoluer professionnellement, ce qui m'a amené au Cerfav dans le cadre d'un congé individuels de formation, pour apprendre à être formateur. J'ai donc passé un CAP taille puis un CAP décoration sur verre.

Au Cerfav, j'ai ainsi découvert la formation, la transmission des savoir-faire et aujourd'hui c'est bien l'échange avec les jeunes, leur ouverture d'esprit, qui m'enrichit au quotidien. J'essaie de garder un rapport proche avec les ateliers des apprentis, pour rendre optimal l'accompagnement des jeunes.

Je suis également très sollicité pour conseiller sur les équipements et l'aménagement des ateliers à froid. Beaucoup de questions sont aussi liées à la sécurité. Sur toutes ces années en tant que formateur, je constate une nette amélioration dans les relations entre les maîtres d'apprentissage et l'équipe du Cerfav. Je suis fier de dire que je n'ai plus à démontrer que le Cerfav est une école de qualité et soucieuse de la réussite des jeunes et au service des professionnels. »

TÉMOIGNAGE : ARNAUD FOLLIOT, APPRENTI VITRAILLISTE, PROMOTION 2012 AUX ATELIERS MILLER

« Mon apprentissage aux Ateliers Miller, aujourd'hui fermés, s'est très bien passé puisqu'il m'a permis de m'ouvrir sur plein d'autres choses. J'ai entretenu pendant deux ans des rapports humains avec mon maître d'apprentissage qui m'ont encouragés dans la poursuite de mes études après mon CAP.

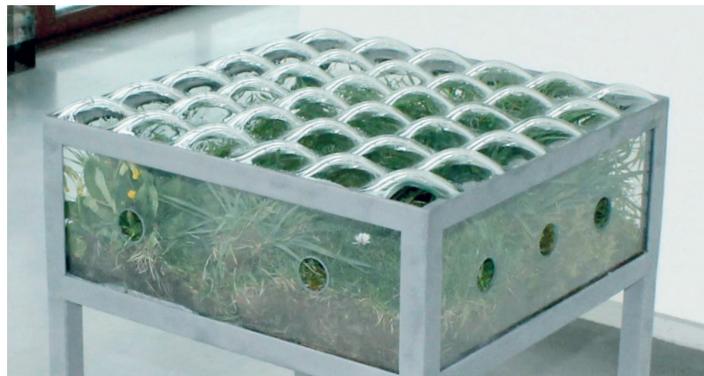
Les regroupements au Cerfav m'ont certes permis de couper le rythme de travail de l'atelier, d'enrichir mes connaissances théoriques et pratiques mais surtout de développer le sentiment d'appartenir à un groupe, et de côtoyer d'autres jeunes en formation, ce qui était alors très important pour moi.

De plus, c'est parce que le Cerfav propose une formation adaptée aux apprentis dispensés des cours d'enseignements généraux, que j'ai eu l'occasion de m'initier à la technique du thermoformage qui n'est pas incluse dans le programme du CAP vitrail.

Ce temps de conception et de création d'un projet personnel m'a permis d'expérimenter le travail en volume, travail que j'ai poursuivi dans d'autres formations depuis. »

UNE RICHESSE QUI VIENT AUSSI DES ÉLÈVES EN FORMATION

Les regroupements au centre de formation, mis à part l'apport de connaissances théoriques et les remédiations techniques, permettent aux apprentis de se réunir en tant que promotion, de partager leurs expériences et de développer une dynamique de groupe. De plus, ils ont l'opportunité, en côtoyant les autres stagiaires suivant d'autres formations, d'ouvrir leurs champs des possibles et leurs esprits. C'est ainsi qu'ils peuvent découvrir le travail du verre autrement que celui pratiqué dans leurs ateliers, s'enrichir de l'univers des autres, apprendre sur eux-mêmes par l'expérimentation de nouvelles techniques et pourquoi pas, décider de compléter leur formation initiale. C'est ainsi que régulièrement, des jeunes diplômés du CAP intègrent la première voire directement la deuxième année de la formation Compagnon Verrier Européen, qui a pour objectif la conception de ses propres objets artistiques et/ou design.



Arnaud Folliot - Garden Chair - Verre thermoformé, métal - 2012

INTERVIEW ANCIENNE APPRENTIE AUJOURD'HUI MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Gwendoline Guillou, ancienne apprentie au Cerfav aujourd'hui maître d'apprentissage et cette année nommée MOF (l'un des Meilleurs Ouvriers de France)

◆ Fanny Guenzi - Après avoir obtenu un CAP vitrail en 1997, vous avez passé avec succès un CAP décoration sur verre au Cerfav en 1999. Quels souvenirs gardez vous de votre formation ?

► Gwendoline Guillou - Je n'ai que de bons souvenirs au Cerfav, certains mauvais comme la nourriture par exemple... Beaucoup de choses se sont améliorées au Centre. À l'époque les cours d'enseignements généraux avaient lieu à Nancy dans un autre CFA. Aujourd'hui des navettes sont proposées systématiquement pour l'arrivée et le départ en début et fin de regroupement entre la gare et le centre. En ce qui concerne les cours proprement dits, pour le vitrail ce n'était pas trop mal même si pas assez approfondi, et pour la décoration, c'était très bien et très complet, avec des super cours d'histoire de l'art.



Cyril Staub - vitrail sujet du concours MAF - 2015

◆ Quel a été votre parcours après votre apprentissage ?

◆ Après mes deux CAP j'ai été embauchée chez M. Vincent Jaillette (MOF) pendant 8 ans, puis j'ai fait un petit tour dans différents ateliers afin d'enrichir mes connaissances, sans avoir pour but forcément de me mettre à mon compte.

Cela est devenu une évidence suite à une série de désillusions, de rapports difficiles avec mes supérieurs ou mes collègues, au sujet d'une qualité de travail pas toujours au rendez-vous, d'être mal payée aussi. Les rapports humains sont en effet pour moi très importants, la confiance, le partage de savoirs et de valeurs font partie de mes fondamentaux.

◆ Aujourd'hui vous avez votre propre atelier de vitrail et vous avez pris un apprenti, Cyril Staub, qui vient d'obtenir son CAP vitrail.

◆ Cyril est mon deuxième apprenti, mais le premier que j'amène au bout des deux ans, car, hé oui, la motivation fait partie intégrante de l'apprentissage.

Le souhait de transmettre est naturel chez moi, j'aime enseigner mais pas n'importe comment. Mon but étant de former pour garder car il n'y a aucun intérêt d'enseigner un savoir pour le voir partir vers la concurrence. Former pour avoir de la main d'œuvre pas chère, ce n'est pas ma vision des choses non plus !

Au final, je ne formerai pas beaucoup d'apprentis dans ma carrière certainement, mais j'essaierai de transmettre un savoir-faire de qualité afin que mes élèves soit de futurs maîtres d'apprentissage et transmettent à leur tour.

◆ Comment avez-vous trouvé les démarches administratives pour engager un apprenti ?

◆ Il est vrai que de l'apprentissage on ne vous fait que des éloges, « prends-en un ce n'est pas cher ! » oui mais au début, les charges indirectes comme la médecine du travail, l'amélioration de l'atelier (quand on travaille toute seule ce n'est pas une priorité), un peu d'URSSAF et les aides qui ne tombent qu'un an après (et ça c'est dur en sachant que le jeune est à former), entraînent de la perte de temps les six premiers mois. Donc ce n'est pas toujours simple malgré le soutien de la chambre des métiers.

◆ Pourquoi avoir choisi le Cerfav comme centre de formation ?

◆ Le Cerfav comme centre de formation me semblait une évidence. Même si dans la profession, la qualité de l'enseignement en vitrail dispensé au Cerfav est sujet à controverse, je ne partage pas cette opinion. De plus le fait d'avoir tous les corps de métiers réunis en un lieu est une belle ouverture d'esprit pour l'apprenti.

La formation en elle-même a fait pas mal de progrès depuis mes années en tant qu'apprentie, bien que l'essentiel se trouve en atelier puisque le centre n'est qu'un contrôle de l'évolution et de l'assimilation de l'enseignement reçu en atelier. Ne l'oublions pas ! La théorie dispensée notamment en technologie de métier, histoire de l'art, etc. est toutefois indispensable pour la compréhension du métier et le passage du diplôme.

La fréquence des regroupements est également un gros point fort : 6 semaines d'atelier et 2 semaines d'école, c'est idéal pour l'enseignement. Le jeune peut réaliser un travail en atelier de bout en bout, c'est bien plus constructif. Ce qui n'est pas le cas ailleurs.

◆ Que pensez-vous du programme de formation adapté aux dispensés des cours d'enseignement généraux, et de la possibilité pour eux d'explorer d'autres techniques et de concevoir et réaliser un projet propre ?

◆ Les cours pour les dispensés, sont enrichissants et ont permis à Cyril de s'ouvrir à la décoration sur verre. Le tout est de faire confiance à votre apprenti pour qu'il entre plus vite dans son projet, trop de temps de réflexion et d'étude peuvent nuire à une certaine motivation dans le projet.

◆ Votre bilan des deux années en tant que maître d'apprentissage ?

◆ Les deux années avec Cyril ont été très rapides ! Nous n'avons pas vu le temps passer. Je pense que nous nous sommes trouvés. C'est un garçon très agréable avec qui j'ai beaucoup d'affinités et de complicité. Comme je l'ai dit au début de l'interview, je forme pour garder, donc il va faire un nouveau CAP en déco comme moi et après nous verrons peut-être pour un BMA.

◆ Votre apprenti vient également d'obtenir la médaille d'or au concours MAF. L'avez-vous suivi dans son projet ?

◆ Pour le MAF c'est une aventure que je voulais qu'il tente, étant moi-même dans le concours MOF. L'expérience qu'il allait en tirer ne pouvait être que bénéfique, une synthèse de son travail

sur 2 ans, en plus du concours CAP. Et puis ainsi il pouvait mieux comprendre ce que j'endurais moi aussi ! Parce que je n'ai pas toujours été simple à la fin de mon concours ! Finalement lui non plus dans l'attente de ses résultats. Le fait d'avoir réalisé le double fut pour nous une immense Satisfaction ! Nous flottons sur un petit nuage, je sais qu'un MOF/MAF dans la même année est très rare et nous sommes fiers de l'avoir fait.

◆ Pourquoi vous êtes-vous lancée dans la préparation du concours MOF ?

► Pour le MOF, c'est tout d'abord un défi personnel, une envie de pousser mes limites, de réaliser un chef-d'œuvre quasi parfait, mais rien n'est parfait quand on est perfectionniste ! Ensuite c'est mon maître qui m'a donné l'envie lorsqu'il m'a mis sa médaille autour du cou, j'avais 20 ans. Puis également l'envie d'être reconnue pour ma qualité de travail. Être une femme chef d'entreprise ce n'est pas toujours simple.

De plus j'avais 27 ans lors de mon installation donc je ressens aussi le besoin de ne pas avoir à discuter ou justifier mon par-

cours à chaque entretien. Et enfin la fierté d'être MOF, l'élite d'un savoir-faire français : ça c'est juste magique !

► Le Cerfav s'est équipé d'un Fablab et depuis la rentrée 2014, les élèves y compris les apprentis y sont sensibilisés, quel est votre regard sur l'usage des outils de conception et de fabrication numériques ?

► La modernisation de l'enseignement du verre n'est pas une mauvaise chose en soi, mais pour pouvoir progresser il faut avoir de bonnes bases dans la tradition, car seule l'expérience vous donne les acquis pour aller de l'avant.

◆ Quel est votre prochain défi ?

► Notre prochain défi c'est le label EPV. Mais cela se prépare, alors nous prendrons le temps nécessaire pour avoir toutes nos chances.

Gwendoline Guillou : gwenglass.e-monsite.com

COMMENT RECRUTER UN APPRENTI ? LE PREMIER REGROUPEMENT AURA LIEU EN NOVEMBRE 2015

→ VOUS REMPLISSEZ LES FORMULAIRES AVEC VOTRE RÉFÉRENT À LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET VOUS LES ADRESSEZ AU CERFAV POUR VALIDATION DE LA PARTIE FORMATION.

→ À PARTIR DE LÀ VOUS RECEVREZ TOUS LES DÉTAILS D'ORGANISATION : FORMALITÉS, DATES DES REGROUPEMENTS INFORMATIONS À TRANSMETTRE À VOTRE APPRENTI.

SIMULATION DU COÛT SALARIAL ET DES AIDES FINANCIÈRES OCTROYÉES POUR UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS

SIMULATION RÉALISÉE AVEC L'OUTIL MIS EN LIGNE PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION DISPONIBLE À CETTE ADRESSE : <http://bit.ly/1OwNOXp>

Pour les entreprises de plus de 11 salariés, exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et des cotisations salariales d'origine légale ou conventionnelle. Nouvelle aide de 1000€ pour le recrutement d'un premier apprenti ou d'un apprenti supplémentaire.

Age de l'apprenti	l'emploi déjà au moins 1 apprenti depuis le 1 ^{er} janv 2014	Je garde mes apprentis et en emploi un supplémentaire	1 ^{er} année			2 ^e année			Coût net total sur les 2 ans de contrat de formation
			Coût salarial - Salaire brut annuel - Exonération de charge - Charges patronale - Charges sociales	Aides financières - Aide tpe jeunes apprentis - Prime à l'apprentissage - Aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire - Crédit d'impôts	Coût net pour l'employeur	Coût salarial - Salaire brut annuel - Exonération de charge - Charges patronale - Charges sociales	Aides financières - Prime à l'apprentissage	Coût net pour l'employeur	
16	 	 	4499	7000	-2501	6705	1000	5705	3204 133.5/mois
	 	 	4499	7000	-2501	6705	1000	5705	3204 133.5/mois
	 	 	4499	8000	-3501	6705	1000	5705	2204 91.83/mois
18	 	 	7441	2600	4841	8912	1000	7912	12 753 531.37/mois
	 	 	7441	2600	4841	8912	1000	7912	12 753 531.37/mois
	 	 	7441	3600	3841	8912	1000	7912	11 753 489.70/mois
21	 	 	9648	3600	6048	11119	1000	10119	16 167 673.62/mois
	 	 	9648	2600	7048	11119	1000	10119	17 167 715.29/mois
	 	 	9648	3600	6048	11119	1000	10119	16 167 673.62/mois

Expositions

**COMPAGNONS VERRIERS
EUROPEENS PROMOTION 2015**

Avec les œuvres de : Lucie Balança, Manuel Diemer, Arnaud Folliot, Maïté Fouilhé, Julie Gilbert, Vianney Jolivet, Emmy Lagobe, Laura Parisot, Aline Thibault, Floriane Tourrilhes

Jusqu'au 20 septembre

Compagnie des Verriers

Vannes-le-Châtel

Voir les projets :

<http://files.cerfav.fr/1NYBS8y>

**CONCEPTEURS CRÉATEURS
PROMOTION 2015**

Aurélié Adam (verre), Charline Crolot (verre), Marie Flambard (verre), Pauline Krier (tapisserie d'ameublement), Vincent Mayer (ébénisterie) et Sébastien Millot (bois)

Jusqu'au 30 septembre

Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise
Épinal

Voir les projets :

<http://files.cerfav.fr/1LAWEGg>

**EXPOSITION LA CREATION
CONTEMPORAINE**

Virginie Carrion, Mi Hyun Cho, Chloé Cottalorda, Emilie Haman, Angèle Paris et Ya Wen Teng

Jusqu'au 30 septembre

Pôle Bijou

Baccarat

Voir les projets :

<http://files.cerfav.fr/1DBCVFt>

Vannes-le-Châtel /Épinal/Baccarat

Nouvelles Formations

FABLAB

→ De la conception d'un fichier à l'impression d'un projet en 3D, formation modulable.

Public : professionnels (artisans et salariés)

À partir du 14 septembre

Plus d'informations :

<http://files.cerfav.fr/1g8OfMJ>

VITRAIL - PEINTURE SUR VERRE

→ Formation hebdomadaire sur toute l'année scolaire 2015 - 2016

• 7h tous les jeudis (hors vacances scolaires)

• Forfait 10 jours = 1 vitrail

• 2 niveaux : débutants et perfectionnement pour les amateurs et professionnels

Plus d'informations :

<http://bit.ly/1ATcNmI>

Vannes-le-Châtel

Stages verre

8/09 → Réaliser sa première pâte de verre

AU Niveau débutant

14/09

05/10 → Réaliser son premier fusing

AU Niveau débutant

09/10

20/10 → Réaliser 5 pièces en verre vitrail, thermoformage, fusing, sablage, pâte de verre

AU Niveau débutant

30/10

09/11 → Réaliser son premier vitrail : de la maquette au montage

AU Niveau débutant

13/11

09/11 → Découvrir le soufflage de verre et façonner plusieurs objets

AU Niveau débutant

20/11

Le programme des stages sur :

www.cerfav.fr/stages

Financer sa formation :

<http://bit.ly/1xb7vIk>

Vannes-le-Châtel

Renseignements

Cerfav/Vannes-le-Châtel : Renseignements pédagogiques, contactez Annabelle Babel :

T : 03 83 25 49 90

ou annabelle.babel@cerfav.fr

Renseignements administratifs, contactez notre secrétariat :

contact@cerfav.fr

Renseignements conseil, développement, R&D, expertise :

Marie-Alice Skaper

marie-alice.skaper@cerfav.fr

L'apprentissage, que du positif !

Vous souhaitez recevoir un sérieux coup de main pour développer vos activités et transmettre vos savoir-faire. Pourquoi ne pas devenir maître d'apprentissage ?

Une belle opportunité pour :

- Augmenter votre activité ou initier de nouveaux développements
- Envisager l'engagement de jeunes compétents et expérimentés
- Bénéficier d'avantages économiques
- Anticiper ou préparer la reprise de l'entreprise

Ours

- Revue éditée par le Cerfav
rue de la liberté | 54112 Vannes-le-Châtel
T : 03 83 25 49 90 - contact@cerfav.fr
- Directeur de la publication
Vincent Queudot
- Rédacteur en chef
Denis Garcia
- Revue trimestrielle n°56
Issn 1630-9081, tiré à 1200 ex.
- Arnaud Folliot, Gwendoline Guillou, Ali Deli, Denis Garcia, Eléonore Durand, Fanny Guenzi, Marie-Claire Léonard, Angélique Prud'homme et David Arnaud, ont contribué à ce numéro.
- Abonnement: Eléonore Durand,
T - 03 83 25 49 97
eleonore.durand@cerfav.fr

- Nos remerciements particuliers au Fonds social européen, à la région Lorraine, au Conseil Général de Meurthe & Moselle, au ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi, à Atelier d'Art de France, à la DGE, et l'Inma.

